



COMPTE-RENDU DU COMITE DIRECTEUR DU 1 SEPTEMBRE 2020  
(Approuvé par le Comité Directeur du 3 novembre 2020)

Présents (17) : ALESSIO André, BERUARD François, CORN Jean-Claude, DAGAND Matthieu, DESBREST Romain, DUCRUET Janine, ESCALER Maria (à partir de 20h30), FARAUT Bertrand (par communication téléphonique), FLEURET Alain, JOUAN Agathe (à partir de 20h), LE MAO Marion (à partir de 20h), MUZARD Jacques, NASRAOUI Isabelle, OUBRERIE Julie, RABATEL Isabelle, SANCTUS Pascal (jusqu'à 20h), VERNIER Francis.

Excusés (4): FRESSONNET Maxime, HOULOT Christine, LAFAYE Guilhem, MESNAGE Dominique.

Absents (2): BANTIGNY Sylvie, DUPIRE Patrick.

Démissionnaire (1): PIETU Jacques.

En préambule à l'ordre du jour le Président Romain Desbrest rappelle les tristes événements qui ont endeuillé la vie du club.

Il rappelle qu'une cérémonie en hommage et en mémoire à Joseph Esseul sera organisée fin septembre/début octobre par et pour ses amis du club.

Un article sera édité sur le site du club suite au décès de Madame Dufiet épouse d'André Dufiet ancien président du club.

Par ailleurs il informe le Comité Directeur de la démission de Jacques Piétu .Un nouveau responsable du pôle prévention & sécurité devra être pressenti puis nommé ( s'il le souhaite il pourra être candidat au Comité Directeur lors de la

prochaine Assemblée Générale puis s'il est élu être candidat au Bureau lors de la première réunion du nouveau Comité Directeur)

## 1. ÉLÉMENTS ADMINISTRATIFS:

### A. Refuge du Parmelan.

L'accident du planeur entré en collision avec le câble du monte-charge du refuge du Parmelan n'a pas fait de victime. Il s'agit d'une erreur de pilotage, notre Fédération n'est pas mise en cause.

Suite à l'inspection et au rapport de la société MBTM il apparaît que le câble ne présente aucune nouvelle altération.

Le coût des travaux pour la rénovation du câble et des deux extrémités, gare de départ et gare d'arrivée fait l'objet de l'établissement de devis (coût du câble, de la main d'œuvre, des contrôles, de l'inspection ...) et sera tributaire du choix de l'étendue de ces travaux (avec ou sans la rénovation des deux gares).

Suite au dépôt du rapport et des devis un plan de financement pourra être présenté à la FFCAM sur la base d'un pré-financement de notre club et d'un remboursement progressif de la FFCAM (versement à notre club pendant plusieurs années de la quote-part financière annuelle inhérente au gardiennage revenant en principe à la Fédération).

Un budget sera présenté au prochain Comité Directeur qui se déterminera sur ce plan de financement.

Il est souligné par ailleurs l'importance du travail effectué par les gardiens des refuges du Parmelan et du Gramusset durant les derniers mois écoulés en raison des contraintes imposées par la crise du Covid-19 et des travaux de rénovation. Il est relevé parallèlement la baisse de fréquentation des refuges en cette saison et donc la baisse des recettes.

### B. Reprise des activités.

Le Président lit en partie la lettre que le Président de la FFCAM a transmise à tous ses responsables de club et qui nous encourage à nous adapter aux règles sanitaires en vigueur (distanciation, 6 personnes dans le mini-bus, masque et gel pour le covoiturage qui reste de la responsabilité du conducteur jusqu'au parking de départ de l'activité).

Les activités en plein air par groupes de dix maximum posent peu de problème, par contre un protocole spécifique sera mis en place pour l'escalade en salle, milieu plus confiné.

## C. Changement de banque.

La Caisse d'Épargne nous propose des prestations plus avantageuses que le Crédit Mutuel actuelle banque du club (paiement en ligne moins cher, volonté affichée de s'engager dans une politique de partenariat associatif, écoute plus attentive à nos demandes et souhaits, parrainage d'actions).

Il est voté à l'unanimité le transfert de notre compte bancaire et de tous nos avoirs vers la Caisse d'Épargne.

## 2. POLE JEUNES ET OUVERTURE

Le projet consistant à emmener des jeunes de quartiers défavorisés en montagne est en cours de finalisation. Il se fera en partenariat avec une MJ de l'agglomération d'Annecy afin d'effectuer des randonnées en montagne, pédestres l'été et en raquettes l'hiver.

Il est créé au sein du groupe des Aventuriers de l'École d'Aventure deux sous-groupes, les Aventuriers Découverte (13 à 17 ans) et les Aventuriers Experts (13 à 17 ans mais avec au moins une année d'expérience au sein de l'École d'Aventure).

Il est souhaité qu'un spécialiste en alpinisme puisse prendre en charge la responsabilité des Aventuriers Expert.

Afin de faciliter les jeux d'écriture comptable à la charge des responsables des activités développées en faveur des jeunes (GJA et École d'Aventure) il est proposé qu'une dotation budgétaire globale leur soit affectée en début d'exercice comptable correspondant à 50% de leur budget prévisionnel de dépenses donnant lieu à réduction, dotation qu'ils pourront gérer ensuite en autonomie.

La mesure est votée à l'unanimité moins deux abstentions.

### Remarque importante :

Suite au Comité Directeur des discussions avec Dominique Lavorel responsable de l'École d'Aventure et Matthieu Dagand responsable du GJA ont permis d'affiner leurs souhaits en matière de simplification comptable et de soutien à leurs actions. Si le Comité Directeur du 3 novembre 2020 en est d'accord il pourrait adopter en substitution du texte précédent la mesure suivante :

" Le Comité Directeur maintient sa politique d'aide en faveur de la pratique par les jeunes des activités de montagne. Cependant afin de faciliter les jeux d'écriture comptable, actuellement très compliqués, à la charge des responsables de l'Ecole d'Aventure et du GJA il est proposé qu'une dotation budgétaire globale leur soit allouée chaque année après examen de leur budget prévisionnel de l'année à venir. Cette somme discutée chaque année doit permettre d'équilibrer les budgets présentés et la réalisation des actions envisagées. En fin d'exercice comptable l'éventuel solde positif serait reverser au budget général."

(Cette mesure a été votée à l'unanimité des présents lors du Comité du 3 novembre 2020, elle se substitue donc à la précédente)

Une discussion s'engage ensuite sur le thème de la finalité de notre politique en faveur des jeunes et de son coût:

Notre club mène une politique d'ouverture en faveur de la pratique des activités de montagne par les jeunes. Cette politique a un coût financier justifié par le rôle et la contribution de notre Fédération à l'éducation de la jeunesse.

Espérer que tous ces jeunes deviendront un jour des encadrants de nos activités est bien sûr illusoire. Les études, leur premier emploi les entraîneront sans doute vers d'autres horizons. Il nous appartient cependant dans le cadre d'une démarche éducative bien conçue (et c'est ce que nous faisons déjà) de leur donner le goût et le sens de la participation, participation à la vie sociale du groupe, participation surveillée à l'encadrement technique ( les plus aguerris pouvant aider et renseigner les moins débrouillés). Nous pouvons par ailleurs raisonnablement supposer que ceux qui auront pris goût à la montagne reviendront un jour ( peut-être accompagnés de leur famille) à la montagne et dans les clubs de la FFCAM.

### 3. POLE FINANCES.

Le questionnaire concernant la préparation des budgets prévisionnels des activités et des services a reçu pour l'instant 11 réponses. La date limite des retours a été fixée au 15 septembre.

Marion Le Mao notre trésorière annonce son départ pour le 1<sup>er</sup> octobre, elle ne sera donc pas en capacité d'effectuer le bilan comptable du club en fin d'exercice.

Notre comptabilité est passée en comptabilité d'engagements au 1<sup>er</sup> octobre 2019. Ce nouveau mode de gestion nécessite pour réaliser le bilan comptable un comptable ou un ancien comptable de métier. Un appel à bénévolat sera donc

effectué auprès de nos adhérents. En dernier recours il sera fait appel à un professionnel extérieur.

Il est indiqué que la location de nos locaux à une autre association pour un loyer symbolique est exonérée d'impôt.

Il sera fait le point avec la secrétaire du club pour évaluer si le logiciel comptable d'engagements EBP est bien adapté à notre comptabilité.

#### 4. POLE ACTIVITÉ ET FORMATION.

Afin de se concerter avec toutes les personnes concernées avant toute prise de décision et parvenir à un accord majoritaire permettant une mise en œuvre facilitée et effective des modifications envisagées il est mis en place deux réunions de concertation sur l'évolution de l'organisation des sorties collectives. L'une aura lieu le jeudi 10 septembre avec tous les bénévoles intéressés et l'autre le jeudi 24 septembre lors de la réunion du « Comité des responsables d'activité et de service ».

#### 5. DIVERS

Le prochain Comité Directeur aura lieu le mardi 3 novembre 2020. Il sera essentiellement consacré au budget du club

André Alessio, Secrétaire général.

Romain Desbrest, Président.